



CBC CONSEIL
GRANDIR ENSEMBLE

Catherine BOURDON

Cabinet Conseil en Stratégie
Ressources Humaines et Organisation



PROGRAMME DE FORMATION

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL : Maîtriser le cadre légal et le déroulé

Cette formation vous propose de répondre à l'obligation légale de l'entretien professionnel, d'en exploiter la valeur ajoutée et d'adapter sa posture managériale.

LE PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout manager, responsable, chef d'entreprise ayant à réaliser un entretien professionnel.

LES PRE-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les enjeux et les fondements de l'entretien professionnel
- Piloter la mise en œuvre des entretiens professionnels dans le respect du cadre réglementaire
- Mener un entretien structuré avec des techniques de communication adaptées
- Formuler des plans d'actions pertinents au regard des besoins de sa structure et des souhaits des salariés

LE CONTENU DU PROGRAMME

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Présentation de la formation, des objectifs et des méthodes utilisées

Présentation et attentes des participants

Comprendre les fondements de l'entretien professionnel

- Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel
- Connaître le cadre juridique et les obligations de l'entreprise



- Identifier les différences entre l'entretien professionnel et l'entretien d'évaluation

Piloter le processus de l'entretien professionnel

- Identifier les différentes étapes de l'entretien professionnel
- Récolter les éléments fondamentaux de la démarche et se préparer à l'entretien
- Préparer le support de l'entretien
- Organiser les entretiens individuels de son équipe

Mener un entretien structuré et maîtriser les techniques de communication adaptées

- Analyser les points clés de chaque étape
- Détecter les compétences et identifier le projet professionnel
- Adopter la posture de manager dédiée à l'entretien professionnel
- Utiliser les techniques de communication adaptées : questionnement, reformulation, gestion des objections

Exploiter les éléments et formuler des plans d'actions

- Identifier les plans d'action selon les projets professionnels
- Connaître les dispositifs de formation : CEP, CPF, VAE, plan de développement des compétences
- Répondre au collaborateur et suivre les plans d'action

Quizz final

Evaluation finale

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formatrice : Catherine BOURDON, Consultante et Formatrice est spécialisée en stratégie, organisation, ressources humaines et management.

Grace à ses expériences diversifiées en ressources Humaines, en direction, en conseil et formation, elle favorise le développement personnel et professionnel de chacun, avec bienveillance et pragmatisme.

LES MOYENS, METHODES ET RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation se déroule en présentiel
- Elle est réalisée en journée complète
- Le support pédagogique ou synthèse du bilan est remis au participant en fin de formation



DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION

- Questionnaire d'auto-évaluation préalable afin de déterminer votre niveau de connaissance avant la formation
- Evaluation finale des acquis sur tous les objectifs de la formation, par un quizz
- Feuille d'émargement pour le suivi de l'exécution de la formation
- Certification de réalisation fourni à l'issue de la formation
- Evaluation à chaud à l'issue de la formation et envoi d'une évaluation à froid à deux mois, pour évaluer les impacts de la formation sur votre projet.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques alternés avec des exercices pratiques individuels et collectifs (groupes et sous-groupes)
- Discussions dirigées par l'animateur
- Remise de document de synthèse

MODALITE ET DELAI D'ACCES A LA FORMATION

- La formation est dispensée après entretien et l'auto-évaluation initiale
- Délai d'entrée en formation entre 15 jours et 1 mois après (et selon le délai de traitement de l'OPCO s'il est sollicité pour une prise en charge)

MODALITES D'EVALUATION

- **Evaluation de la progression pédagogique**
 - ✓ Evaluation de positionnement pour déterminer les besoins et prérequis
 - ✓ Evaluation continue de votre progression à travers notamment des études de cas, exercices
 - ✓ Evaluation de sortie mesurant l'acquisition totale ou partielle des objectifs fixés
- **Evaluation de l'action**
 - ✓ Evaluation de satisfaction du formateur
 - ✓ Évaluation à chaud de satisfaction des stagiaires
 - ✓ Evaluation prescripteurs/managers pour mesurer les impacts et la transférabilité de la formation sur le poste de travail

LA DUREE



CBC CONSEIL
GRANDIR ENSEMBLE

Le déroulement de la formation se fera sur 7 heures, en 1 jour de 7h.

LIEU DE FORMATION

Dans vos locaux ou à Guéret ou à Limoges ou selon le besoin.

FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si une situation nécessite des adaptations, le référent handicap répondra à vos questions et étudiera avec vous les adaptations nécessaires qui pourraient contribuer à la réussite de votre projet, vous pouvez contacter Catherine BOURDON à c.bourdon@cbc-conseil.fr

INDICATEUR DE PERFORMANCE

430 personnes formées.

PROPOSITION FINANCIERE

Devis sur demande